

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Municipalité de La Présentation, tenue le 13 octobre 2016, à 8 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 6 octobre 2016, conformément à l'article 156 du *Code municipal*.

Sont présents

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Sylvain Michon
Rosaire Phaneuf

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Sont absents :

Madame la conseillère : Mélanie Simard
Messieurs les conseillers : Pierre-Luc Lebac
Martin Bazinet

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 209-10-16**

Monsieur le Maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 8 heures :

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
- 2- Période de questions
- 3- Étude d'analyse de sol sur une partie du lot 3 406 815 (609 rue Desmarais) – Mandat
- 4- Projet de construction d'un gymnase/Centre communautaire – Mandat à Jean-Yves Tremblay, arpenteur-géomètre
- 5- Projet d'échange de terrain avec la Commission scolaire – Mandat à M^e Martin Lavoie
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la séance

2- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période est mise à la disposition de l'assistance afin de poser des questions concernant les sujets traités.

**3- ÉTUDE D'ANALYSE DE SOL SUR UNE PARTIE DU LOT 3 406 815 (609 RUE DESMARAIS) –
MANDAT
RÉSOLUTION NUMÉRO 210-10-16**

Considérant la construction projetée du gymnase/Centre communautaire sur une partie du lot 3 406 815 (609 rue Desmarais);

Considérant qu'il est essentiel qu'une étude géotechnique du sol soit faite avant de débiter le projet;

Considérant les deux soumissions reçues : Les Laboratoires de la Montérégie et SNC-Lavalin;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De mandater Les Laboratoires de la Montérégie, pour la conception de l'étude géotechnique sur une partie du lot 3 406 812 (609 rue Desmarais), pour un montant de 6 600\$, plus les taxes et selon leur offre de service;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux auront été réalisés.

**4- PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – MANDAT À JEAN-YVES TREMBLAY, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
RÉSOLUTION NUMÉRO 211-10-16**

Considérant la construction projetée du gymnase/Centre communautaire sur une partie du lot 3 406 815 (609 rue Desmarais);

Considérant qu'il est essentiel qu'un plan de localisation soit fait avant le début des travaux et un certificat de localisation à la fin des travaux par un arpenteur-géomètre;

Considérant l'offre de services de Jean-Yves Tremblay, arpenteur géomètre inc.;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De mandater Jean-Yves Tremblay, arpenteur-géomètre pour la conception, sur une partie du lot 3 406 815 (609 rue Desmarais), d'un plan de localisation, incluant un relevé topographique, au montant de 950\$, plus les taxes ainsi qu'un certificat de localisation du nouveau bâtiment, au montant de 850\$, plus les taxes, le tout selon l'offre de services;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux auront été réalisés.

**5- PROJET D'ÉCHANGE DE TERRAIN AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE – MANDAT À M^E
MARTIN LAVOIE
RÉSOLUTION NUMÉRO 212-10-16**

Considérant la construction projetée du gymnase/Centre communautaire sur une partie du lot 3 406 815 (609 rue Desmarais);

Considérant qu'il est nécessaire de procéder un échange de terrain avec la Commission scolaire pour la construction du gymnase/Centre communautaire;

Considérant le projet d'entente pour échange de terrain présenté à la Commission scolaire entre les lots 3 406 815 (609 rue Desmarais) et 3 406 805 (874 rue Principale);

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De mandater le notaire Martin Lavoie pour la préparation des documents pour l'échange de terrain avec la Commission scolaire, au montant de 1 250\$, plus les taxes et selon l'offre de service reçu le 7 octobre 2016, le tout conditionnel à la réception de l'approbation du MAMOT pour le règlement d'emprunt numéro 204-16;

D'autoriser Monsieur le maire, Claude Roger et Josiane Marchand, directrice générale à procéder à la signature de tous les documents requis pour l'échange de terrain entre la Commission scolaire et la Municipalité de La Présentation;

D'autoriser le paiement de la facture de M^e Martin Lavoie, notaire, lorsque les travaux seront exécutés.

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période est mise à la disposition de l'assistance afin de poser des questions concernant les sujets traités ou les dossiers municipaux.

**7- LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION NUMÉRO 213-10-16**

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ont été traités;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf

Appuyé par Georges-Étienne Bernard

Et résolu à l'unanimité de lever la séance extraordinaire à 8h08.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière